

# De la connaissance des phénomènes à la prévention et à la réglementation

Le Conseil Municipal se penche depuis de nombreuses années sur ces problèmes complexes et importants...

## Des forages dans le cadre du PPRM au Villaret

### Des risques déjà pris en compte dans le POS

Une grande partie des risques recensés dans le Projet de PPRM ne constitue pas une découverte. Certains d'entre eux, comme les risques d'effondrements du Villaret ou la présence de karst sous les hameaux de La Sauzie et Versenat se sont même traduits par des restrictions à l'urbanisation dans le Plan d'Occupation des Sols de 1992, encore actuellement en vigueur.

### Diminuer le niveau de l'aléa

Les techniciens des bureaux d'étude, se basant sur leurs observations, l'expérience et les mesures déjà effectuées sur d'autres sites miniers comparables, ont estimé que le risque d'effondrement lié à la présence de travaux d'exploitation à faible profondeur par la technique des "chambres et piliers" à proximité du village du Villaret pouvait éventuellement être réévalué à la baisse, compte tenu de leur ancienneté. Ils pensent en effet que les effondrements ont déjà eu lieu depuis longtemps et que les vides étant comblés, le risque résiduel est faible.

### Une campagne de sondages pour vérifier cette hypothèse

C'est ce qu'ils ont donc proposé, et obtenu. Il y a quelques semaines, la sté. Fondasol a donc procédé à des forages dans et aux alentours du Villaret. Les carottages du sous-sol ainsi obtenus seront prochainement analysés, mais les constatations sur le terrain semblent plutôt favorables. Une deuxième série de sondages complémentaires, avec une technique différente, doit avoir lieu en septembre ou octobre prochain. Selon les résultats, un assouplissement de la réglementation en matière d'urbanisme de ce secteur pourrait être envisagé.

## "Effondrements karstiques à l'aplomb de travaux miniers souterrains"

### Un peu de géologie...

Qu'est-ce qu'un effondrement karstique lié à l'exploitation minière ?

Ce type de phénomène géologique se produit dans une couche de terrains appelée trias. Ces terrains comportent des bancs de roches solubles par l'eau (anhydrites et gypses). Les travaux miniers, en fracturant les terrains supérieurs, permettent l'infiltration des eaux de surface qui dissolvent ces roches solubles et créent de grandes cavités. Les travaux miniers, en particulier les galeries, assurent le drainage et l'évacuation des eaux chargées des sels de dissolution. La déconsolidation des terrains due à l'exploitation favorise l'effondrement de ces cavités, dont la voûte cède brutalement. Il se produit alors en surface le type de cratères spectaculaires que l'on a pu voir aux Merlins ou sur la commune voisine de Prunières.

Le karst est un phénomène à l'origine naturel, qui, en l'absence du facteur minier se développe lentement sur de très longues périodes. Dans le cas qui nous concerne, la présence de travaux miniers souterrains multiplie considérablement les risques de survenue d'une montée de karst et accélère spectaculairement leur évolution vers la rupture de la voûte des cavités et leur effondrement final. L'arrêt de l'exploitation minière ne constitue d'ailleurs pas un frein au développement de ces cavités qui, selon toute vraisemblance, continueront à évoluer.